



La mémoire maritime en action

Joshua

aammlr.com

Vous souhaitez naviguer sur JOSHUA pour la saison 2019 ? Voici le détail des démarches pour votre inscription.

En navigant sur JOSHUA, vous participerez aux frais de fonctionnement, d'entretien courant et de conservation de ce navire classé monument historique : gasoil, avitaillement de base, équipements et matériels divers. **Cette participation est de 25€ par journée de navigation et par personne.**

Pour demander votre participation à une navigation en qualité d'équipier vous disposez des moyens suivants :

- soit passer au Carré des Amis (du lundi au vendredi entre 14 et 17 heures): votre demande d'inscription est prise en compte immédiatement après vérification des disponibilités, et après recueil de votre règlement.
- soit téléphoner au Carré des Amis, au 05 46 27 20 47, pendant les heures d'ouverture: votre demande est traitée directement par téléphone; vous envoyez immédiatement votre règlement par la Poste à l'Association (ou vous le déposez au Carré, ou dans la boîte à lettres). **Votre préinscription restera valide 3 à 4 jours**, jusqu'à réception de votre règlement; au-delà, la ou les places que vous avez demandées seront attribuées à d'autres adhérents.
- soit envoyer un message via [notre formulaire de contact](#), en spécifiant la navigation à laquelle vous souhaitez participer. Cette demande sera traitée dans les meilleurs délais, une réponse vous sera donnée quant aux disponibilités de places à l'instant de votre demande. Vous enverrez alors votre règlement par la Poste (ou vous le déposerez au Carré ou dans la boîte à lettres).

Votre préinscription ne sera confirmée qu'après réception de votre règlement, dans un délai de 3 à 4 jours.

Vous adresserez votre correspondance à :

ASSOCIATION DES AMIS DU MUSEE MARITIME DE LA ROCHELLE
Place Bernard Moitessier ENCAN OUEST - BP 43008 - 17030 LA ROCHELLE CEDEX 01

Les chèques bancaires seront libellés à l'ordre d'AAMMLR, et porteront au dos la mention très lisible des NOM, PRENOM, Téléphone, et dates des navigations pour chacune des personnes pour lesquelles une inscription a été demandée. Vos règlements seront remis en banque immédiatement.

Une fois votre inscription totalement finalisée, les Chefs de Bord vous contacteront directement pour vous fournir tous les renseignements pratiques utiles (lieu et heure d'embarquement, détails concernant l'approvisionnement, etc.) de vos navigations.

En cas d'annulation de navigation :

Une navigation prévue au planning peut être annulée, soit pour raison technique, soit en cas de conditions météo rendant la navigation dangereuse: dans ces cas, l'Association vous remboursera les sommes versées.

En cas de désistement de votre part :

Un imprévu peut toujours arriver ... : vous serez remboursé, à la condition que vous nous préveniez de votre empêchement au moins 4 jours avant le début de la navigation.

Il est impératif que votre condition physique et votre état de santé soient compatibles avec la navigation à voile et les conditions susceptibles d'être rencontrées en cours de navigation.

Les jeunes de moins de 18 ans devront être accompagnés par l'adhérent ayant l'autorité parentale ou la délégation de cette autorité à joindre à l'inscription.

Au-delà de votre participation indiquée ci-dessus :

- pour une sortie d'une journée, prévoyez votre repas, à partager
- pour une croisière, les équipages constituent une caisse de bord pour couvrir leurs frais de nourriture et les éventuels frais de port.

L'équipe JOSHUA